

ASSOCIATION
DES RESIDENTS
DE CHAPOU

73/74



C
H
A
P
O
U

SPECIAL
RENTREE

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

CETTE BROCHURE EDITEE PAR LE BUREAU DE L'ASSOCIATION
DES RESIDENTS DE CHAPOU :

A POUR BUT DE VOUS FOURNIR QUELQUES RENSEIGNEMENTS
PRACTIQUES SUR LA VIE DE LA CITE ET LE CROUS.

VOUS Y TROUVEREZ EGALMENT LA LISTE DES ACTIVITES CULTU-
RELLES ET DE LOISIR DONT VOUS DISEPOSEZ A CHAPOU.

POUR TOUS LES PROBLEMES CONCERNANT LA CITE ET LES OEUVRES
UNIVERSITAIRES N'HESITTEZ PAS A NOUS CONSULTER (PERMANENCES AU BUREAU
OU A LA BIBLIOTHEQUE - BATIMENT 3-4), L'ASSOCIATION AYANT POUR ROLE DE
VOUS REPRESENTER AUPRES DE L'ADMINISTRATION ET D'Y DEFENDRE VOS INTE-
RETS.

SOMMAIRE :

- PAGE 3-4 : Le CROUS, les Assistantes Sociales.
PAGE 5-6 : Les services dont vous disposez à CHAPOU.
PAGE 7-10 : Activités culturelles et loisirs à CHAPOU.
PAGE 11-15 : L'association des résidents de CHAPOU, son rôle, la
situation actuelle et les perspectives de l'association.
PAGE 16-18 : La MNEF, seule société mutualiste pour les étudiants.
PAGE 19-22 : Une entrevue avec René MAURICE, secrétaire général de
l'U. N. E. F.

PETITS COURS

F... FACULTÉ

IL NE FAUT PAS CONFONDRER
AVER LES FACULTÉS... ET...



ETRE EN FACULTÉ..



ENTRE AVER ET ETRE
IL Y A UN PASSAGE FACULTATIF
QU' DEPEND DE L' AVER.



ENSUITE ON PEUT SAUVER...
LES LONGS COURS...



QUI PESENT LA LICENCE...
- ET LA LICENCE
A A EN

OU LES COURS COURTS
QUI PESENT DIRECTEMENT
A A RIEN!



LE C.R.O.U.S.

LE CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS) EST LE SERVICE SOCIAL DE L'UNIVERSITE.

HISTORIQUE :

Les oeuvres universitaires furent créées, en 1936 par le Front Populaire. Divisées en comités régionaux, les oeuvres universitaires acquièrent la qualité de service public en 1945.

En 1955, la loi Faure institue la cogestion (le CROUS est alors administré par des étudiants élus et l'administration).

La loi de 1963 supprime l'autonomie financière des oeuvres et la cogestion. Celle-ci est rétablie en 1968 par la "Commission Mallet" et sous la pression des grèves de mai-juin.

SITUATION ACTUELLE ET FONCTIONNEMENT :

COMPETENCE DU CROUS :

Le CROUS est chargé de la gestion et de l'administration des restaurants et cités universitaires. Il collabore au fonctionnement de la Médecine Préventive Universitaire et s'occupe des bourses et prêts d'honneur.

STRUCTURES ACTUELLES DE FONCTIONNEMENT :

Les oeuvres universitaires sont organisées par académie. Le CROUS est dirigé par un conseil d'administration formé pour moitié d'étudiants élus. Il dispose également d'une Commission Paritaire des Résidences Universitaires chargée de l'attribution des chambres et du fonctionnement des cités. Notre association y est d'ailleurs représentée.

PROBLEMES ACTUELS DES OEUVRES UNIVERSITAIRES :

La vocation sociale des oeuvres est de plus en plus remise en cause par le ministère de l'éducation nationale qui diminue d'année en année ses subventions et pratique l'augmentation des loyers, des tarifs de restauration, de cafétéria, etc.

Cette politique de vie chère est préjudiciable aux intérêts des étudiants car elle vise au démantèlement des oeuvres, ouvre la porte aux capitaux privés, freinera considérablement l'accès à l'université des étudiants originaires des couches laborieuses.

FAIRE EN SORTE QUE LE CROUS RESTE LE SERVICE SOCIAL DE L'UNIVERSITE ET QU'IL REPONDE AUX BESOINS DES ETUDIANTS LES PLUS DEFAVORISES ET UNE DES RAISONS D'ETRE DE NOTRE ASSOCIATION.

SERVICE SOCIAL DU CROUS (Assistances sociales) .

Siège: Cité Universitaire de l'Arsenal. Bâtiment A.

Téléphone : 21 00 79.

Couvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 18h

Les assistantes sociales du CROUS, malgré les faibles moyens dont elles disposent, ont pour rôle de nous aider à résoudre certains problèmes de bourses, de logement ou de santé.

LES SERVICES DONT VOUS DISPOSEZ A CHAPOU

P5

INFIRMERIE :

L'infirmierie est un acquis de l'action revendicative des résidents sous l'impulsion de l'association.

Chapou avec ses 1200 résidents ne disposait pas auparavant d'infirmierie: il aura fallu des demandes répétées auprès du CROUS (pétition, intervention des responsables de l'association, permanences dans les halls, action auprès du conseil d'administration du CROUS) pour que soit enfin ouverte une infirmierie dans la cité ce qui a nécessité 2 millions d'A.F.

En outre, vous pouvez, en cas de maladie vous mettant dans l'impossibilité physique de quitter votre chambre et à condition que soit portée sur votre ordonnance la mention "soins à domicile", faire appel pour les soins nécessaires à cette infirmierie.

Il vous faut pour cela prévenir avant 9 heures le poste 337 à Chapou ou l'administration en donnant votre nom, votre numéro de chambre et la nature des soins prescrits.

Cette infirmierie située au bâtiment 5 (à côté de la coop) fonctionne de 8h à 9 heures le matin et de 16h30 à 19h30 le soir. La nuit pour les cas urgents adressez vous aux veilleurs.

COOPERATIVE :

Elle se trouve au bâtiment 5-6:entrée donnant sur le parking face aux terrains de tennis et est ouverte de 17h30 à 19h30. La Coop-Chapou est une des réalisations de l'association en collaboration avec la Coop-AGEH gérée par et pour les étudiants. Elle reçoit un soutien particulier de l'association sous la forme d'un financement des frais de transport pour la livraison des produits.

En ce qui concerne ses tarifs, une coopérative n'a pas pour but le profit mais le prix de vente des produits achetés dépend pour beaucoup de la quantité achetée aux grossistes. Plus la coopérative aura d'acheteurs, plus la commande aux grossistes sera importante et le contre-coup se fera sentir sur les tarifs pratiqués.

TELEPHONE :

L'association dispose d'un téléphone.

L'expérience de l'an dernier n'ayant guère été concluante (certains résidents "omettant" de payer leurs communications), de nouvelles conditions d'utilisation seront définies dont vous serez informés dans de brefs délais.

L'association avait également équipé les cuisinettes de sèche-cheveux mais la plupart d'entre eux ont disparu.

Le même problème se pose pour les fers à repasser que l'association prêtait aux résidents et qu'on a "omis" de rapporter. Tout ce matériel sera renouvelé mais de nouvelles conditions d'utilisation seront définies.

ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS A CHAPOU

P7

L'association des résidents de Chapou a pour but, outre la défense des intérêts des résidents d'organiser la vie culturelle et les loisirs de la cité.

Pour cela:

-Elle est en contact avec de nombreuses organisations culturelles et de loisirs auxquelles elle adhère ou avec lesquelles elle collabore (Tourisme et Travail, Fédération des Oeuvres Laïques, Grenier de Toulouse, Centre Culturel, etc).

-Elle organise des spectacles à la salle des fêtes (théâtre, montages divers, chansons).

Pour cette animation il faut des moyens financiers importants d'autant plus que nous avons choisi de demander une participation financière réduite aux résidents (d'où un déficit constant que l'association doit absorber).

Les crédits culturels alloués par le CROUS ne peuvent être utilisés à cet effet, la seule ressource reste les bours qui représentent les recettes essentielles de l'association.

-Elle organise différentes activités culturelles et sportives. A cet effet elle dispose de crédits culturels.

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque (Bat 3-4) est ouverte en semaine tous les soirs de 20 à 22h. Vous y trouverez près de 1000 livres : romans, œuvres d'économie politique, politique, arts, civilisations et de nombreuses revues et illustrés.

La bibliothèque est ouverte à tous.

Il est seulement demandé une caution de 5 F qui sera automatiquement remboursée lorsque vous cesserez d'emprunter des livres.

Cette caution n'a d'autre but que d'éviter la perte ou le vol de livres.

DISCOTHEQUE :

La discothèque (BAT 3-4) fonctionne tous les soirs à partir de 20 heures. De nombreux disques sont à votre disposition.

-classique :

Bach, Beethoven, Berlioz, Chopin, Debussy, Falla, Liszt, Ravel, etc.

-variétés :

Allwright, Barbara, Déart, Brassens, Brel, Ferrat, Ferré, etc.

-pop :

-jazz :

CINE CLUB :

Pour bénéficier d'un choix de films le plus large possible, l'ARC s'est affiliée à la Fédération des Œuvres Laïques (FOL).

Nous sommes tenus par la législation sur le cinéma non commercial de vendre une carte de cine club (valable pour tous les cine clubs de la ville ainsi qu'à la Cave Poésie) pour la modique somme de 3 francs.

Tous les jeudi et un samedi par quinzaine la salle des fêtes vous ouvre ses portes pour les séances de cine club, à partir de 21 heures.

PHOTO CLUB :

L'association met à votre disposition:

-un studio photo entièrement équipé;

-trois labos photo équipés:

*1'un pour le développement des négatifs tout format

*1'un équipé pour le tirage des négatifs 24x36 et 6x6

*1'un équipé pour le tirage des négatifs 24x36 et 6x9

Des séances d'initiation sont organisées.

SORTIES A LA MONTAGNE :

Les sorties sont organisées en collaboration avec Tourisme et Travail. Les prix sont assez raisonnables.

Nous avons même la possibilité de louer le matériel de ski avec une réduction importante.

SPORTS:

L'an dernier Chapou possédait une équipe de football.

De plus, cette année va être créée une section de Karaté des séances d'initiation auront lieu deux fois par semaine à la salle des fêtes.

CLUB D'ECHEC /

Il a rencontré l'an dernier avec succès les divers clubs qui existent en milieu étudiant.

D'autres clubs ont existé dans le passé (dessin, théâtre-poésie), cette expérience est à renouveler et à développer; leur existence et leur bon fonctionnement dépendent de la participation des résidents. Il serait possible de créer d'autres clubs.
 A ce niveau TOUTES LES INITIATIVES SERONT ENCOURAGEES.

SALLES DE TELEVISION :

L'association met à votre disposition 2 salles de télévision.

Batiment 1-2 : 1e chaine.

Batiment 3-4 : 2e chaine couleur.

Pour l'allumage de la télévision utiliser le bouton situé sur le mur de la salle. En cas de panne veuillez nous avvertir rapidement.

SALLES DE TRAVAIL :

Situées au Batiment 1-2, les salles de travail sont ouvertes tous les soirs jusqu'à minuit.

JOURNAUX :

Nous sommes abonnés aux grands quotidiens nationaux que vous pouvez consulter à la salle de lecture, bâtiment 3-4 à côté de la télé.

Pour les revues et hebdomadaires adressez vous à la bibliothèque

L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS : P14 DE CHAPOU.

LE ROLE DE L'ASSOCIATION :

L'association des résidents de Chapou a été créée dès l'ouverture de la cité en octobre 1969 par des résidents qui sentaient la nécessité de s'organiser pour animer la cité et défendre leurs intérêts.

Régie par la loi de 1901 sur les associations et inscrite au Journal Officiel elle rassemble en son sein les résidents de la cité indépendamment de leurs opinions philosophiques, politiques ou religieuses.

L'association a pour rôle :

-d'organiser la vie culturelle et les loisirs de la cité en mettant à votre disposition bibliothèque, discothèque, photo club, cine club, etc (elle gère les crédits culturels de la cité que lui alloue chaque année le CROUS).

-de vous représenter et d'intervenir en votre faveur auprès de l'administration du CROUS et des Pouvoirs Publics afin d'y défendre vos intérêts matériels et moraux (elle siège à titre officiel dans les commissions paritaires du CROUS qui attribuent les chambres en cité).

En contact non seulement avec l'administration mais également avec de nombreux organismes de loisirs ou culturels (FOL, Grenier de Touloixse, Centre Culturel) de tourisme social ("Tourisme et Travail") ou avec des associations d'étudiants étrangers le bureau de l'association est issu d'un conseil d'administration

élu chaque année au scrutin de liste et à la proportionnelle. Nous sommes également en rapport avec la M.A.I.F (Mutuelle d'assurance des Instituteurs de France) qui assure l'ensemble des étudiants de la cité dans le cadre des activités culturelles de l'association.

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION :

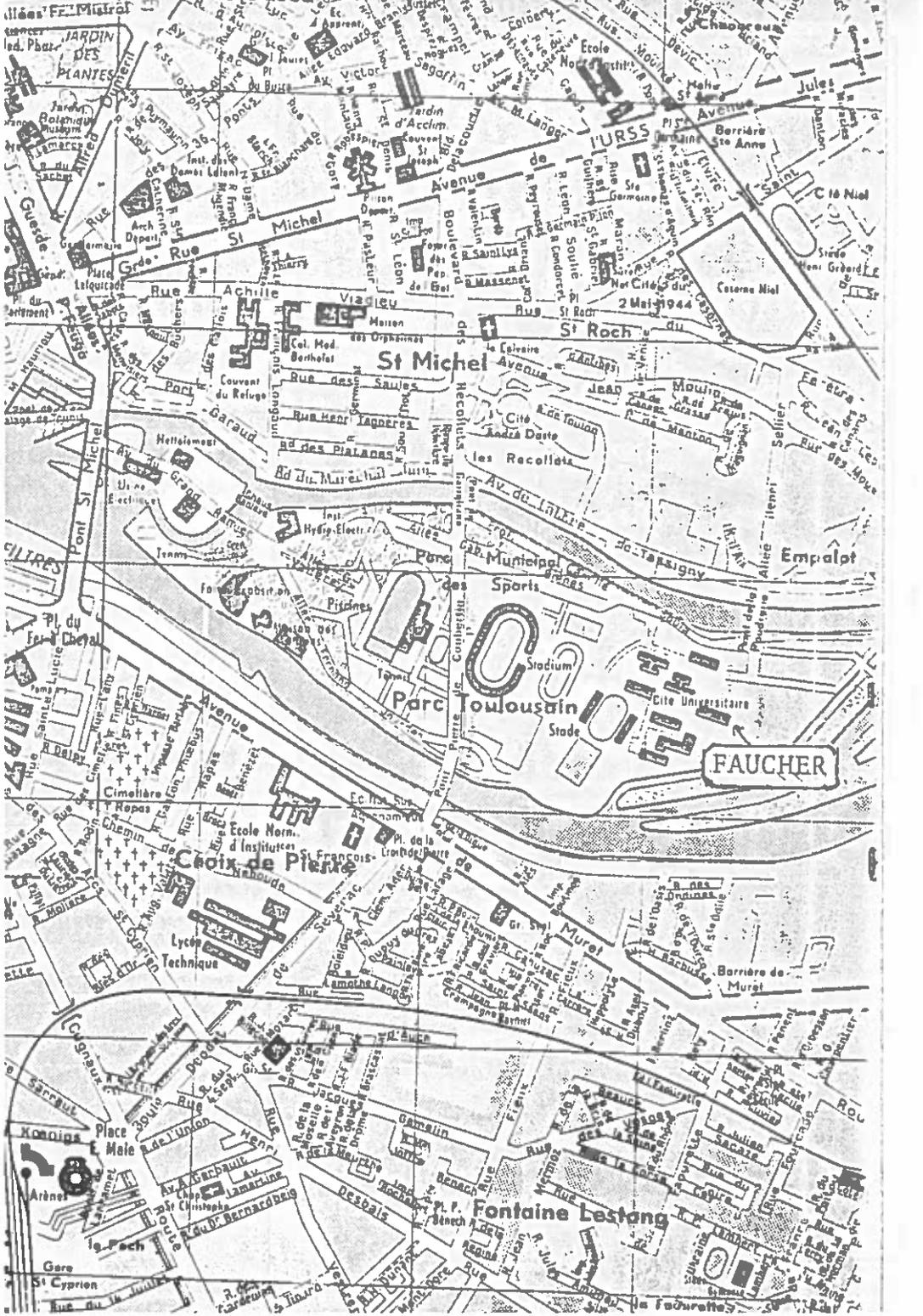
Le bureau de l'association, s'inspirant des idées de la FRUF (organisation nationale à caractère syndical qui regroupe la quasi-totalité des associations de cités universitaires), œuvre pour que soit préservé le rôle social des cités universitaires ou sont logés les étudiants d'origine modeste et pour améliorer leurs conditions de vie et de travail.

IL N'EN A PAS TOUJOURS ÉTÉ AINSI.

Dans le passé l'association a été déclinée par d'autres conceptions.

Ainsi il y a 5 ans, à l'ouverture de la cité, l'association avait adopté des bases corporatistes, sa seule activité était une animation superficielle de la cité et elle ne se souciait guère de la défense des résidents.

Il y a 4 ans l'association a été dominée par une conception différente, une conception politique de l'association. L'activité unique de l'association était toujours une activité d'animation, elle n'organisait pas encore les résidents pour la défense de leurs intérêts, mais cette animation était une animation politique et minoritaire.



FAUCHER

Parc Toulouseain

Choix de Pierre

Fontaine Lezang

JARDIN DES PLANTES

TURSS

St Michel

St Roch

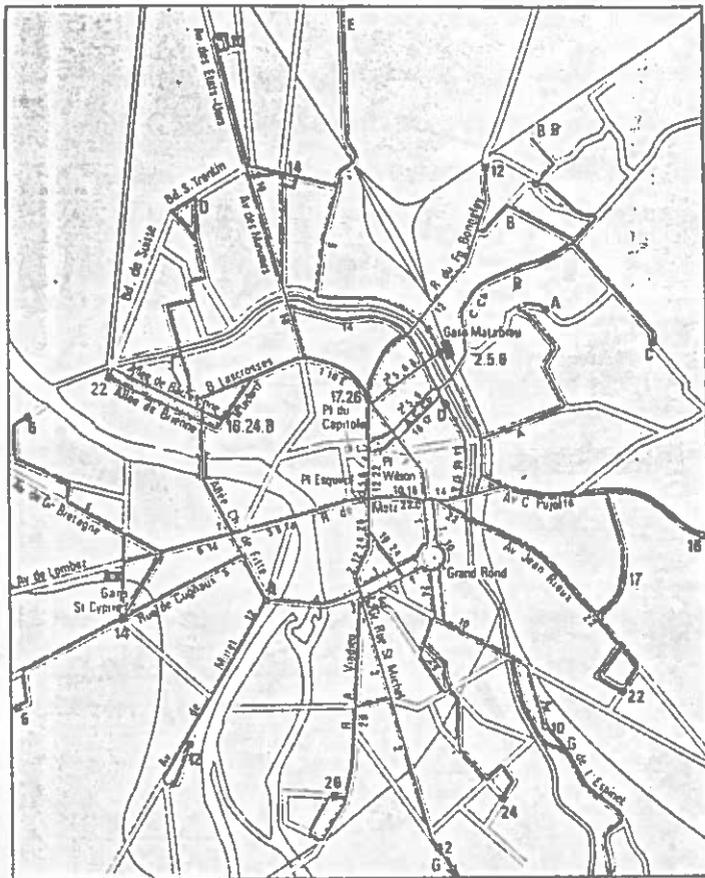
Parc Municipal

Empalot

GILVRES

Place Mele

Gare St Cyprien



COOP-AGET

32 BIS, RUE DES LOIS

(EN FACE DE L'AGET ET DU RU DES LOIS)

(A COTE DU RU LE CLOS NORMAND)

La COOP-AGET, coopérative de consommation, inscrite au registre du commerce 61 B 223, fonctionne sous le contrôle d'un Conseil d'Administration Etudiant.

Depuis 12 ans, elle fournit à prix réduits en :

- Papeterie
- Matériel spécialisé (trousses à dissection, règles à calcul)
- Articles d'habillement (collants, bouses médecine)
- Articles de sport (tennis etc...)
- Articles de camping (matelas, sacs à dos, sacs de couchage, tentes)
- Stéthoscopes

ADRESSES UTILES

CITÉS UNIVERSITAIRES

- CHAPOU : 1, rue
- ARSENAL : Bd Art
- DANIEL FAUCHER :
- RANGUEIL : 118,
- PONSAN - Bellevu
- LA FAURETTE

CENTRE REGIONAL DES (C. R. O. U. S.) 76
TEL : 62. 92. 21. -

ASSOCIATION GÉNÉRALE (AGET-UNEF) 15, rue
TEL : 22. 74. 26. -

BIBLIOTHÈQUE INTER-UNIVERSITAIRE
SECTION DE L'ARSENAL
SECTION LETTRES MIRA

RECTORAT ; Impasse S
CENTRE DE MEDECINE P
59, rue Bernard Mulé

MUTUELLE NATIONALE DE
(M. N. E. F.) 32 Bis
TEL : 62. 37. 05. -

ACTIVITES CULTURELLE

THEATRE DU CAPITOLE

THEATRE DU GRENIER D

THEATRE DANIEL SORAN

CENTRE CULTUREL DE L

24, rue Croix Baragnon

CINEMA A. B. C. : 15

CINEMATHEQUE DU C. R

TEL : 62 54 54

CAVE POESIE : rue du

res
portal
s Camille Soula
de Narbonne

UNIVERSITAIRES
strasbourg
69

UDIANTS DE TOULOUSE
s
27

TAIRE DE TOULOUSE :
rue des Puits creusés
emin du Mirail

es TEL : 52. 64. 61

VE DE TOULOUSE
80. 70. 48

DIANTS DE FRANCE
e Honoré Serres
63

u Capitole TEL: 22 20 78

USE : 3 rue de la Digue

TEL : 42 97 79

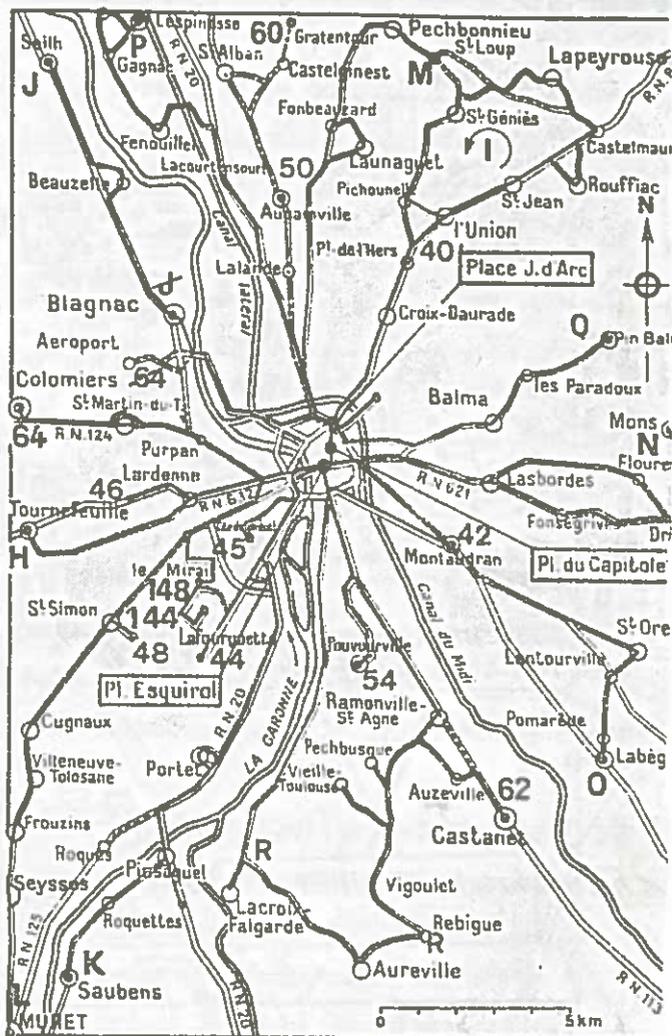
llées Jules Guesde

TEL: 52 00 84

DE TOULOUSE :

ernard TEL : 22 57 55

: 3 rue Roquelaine



UN DES DEUX SEULS RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE FRANCE GÉRÉ
PAR LES ÉTUDIANTS. AGRÉÉ PAR LE C.R.O.U.S.

LE

CLOS-NORMAND





ARSENAL

AGET-UNEF
15 RUE DES LOIS

CHAPOU

Matabiau

Arnaud Bernard

St Etienne

Séjourne

Pont Jumeaux

Suisse

CHAPOU

Enfin il y a 3 ans les élections au conseil d'administration de l'association donnèrent la majorité à la liste syndicale, majorité qu'elle a de nouveau recueillie l'an dernier.

QUELLE EST NOTRE ANALYSE ?

Nous pensons que, contre les mesures anti sociales du pouvoir (hausse des tarifs de R.U, de cafeteria, loyers, etc) des succès sont possibles encore faut il nous organiser et lutter ensemble.

Sur chaque problème qui se posait aux résidents l'association est intervenue, a proposé des formes de lutte sur lesquelles les résidents ont été chaque fois appelés à décider. Des acquis ont été ainsi obtenus; par exemple l'infirmerie il y a 2 ans.

L'an dernier les luttes menées contre les hausses nous ont permis certains acquis limités par l'insuffisance de mobilisation des résidents; le conseil d'administration du CROUS par 2 fois a refusé de voter les hausses pour enfin les voter à l'époque ou les résidents étaient le plus démobilisés, à la veille des vacances alors qu'ils buchaient leur examen.

Cette année aussi nous subissons de nouvelles hausses mais une chose est certaine, plus tôt nous riposterons plus nombreux seront nos acquis.

Pour cela il faut une association forte, qui compte en son sein de nombreux résidents et c'est pourquoi nous vous appelons à participer nombreux à nos activités, à venir nombreux lutter à nos côtés.

Pour cela il nous faut aussi, et les luttes menées dans le passé nous l'ont fait comprendre, il nous faut coordonner les luttes des différentes associations pour les rendre plus efficaces.

A Toulouse les associations sont réunies au sein de la FARUT (Fédération des Associations de Résidents Universitaires de Toulouse); la FARUT leur permet de prendre des décisions d'action communes sur des objectifs communs.

Cela est essentiel pour des problèmes sur lesquels nous reviendrons et qui se posent essentiellement au niveau local, par exemple le problème des bus qui desservent les cités et les facultés.

La FARUT a agi à ce niveau l'an dernier sous diverses formes (pétitions, occupation des locaux de la mairie qui refusait de recevoir les représentants des cités) pour obtenir la mise en service d'une carte mensuelle de transport pour étudiants; des promesses ont été obtenues à cet égard, leur mise en application dépendra de notre action cette année.

Au niveau national les associations (à l'exclusion de quelques associations dont Cherbourg) sont réunies au sein de la FRUF (Fédération des Résidences Universitaires de France).

POURQUOI UNE ORGANISATION NATIONALE ?

D'abord dans le même souci d'efficacité qui préside à l'organisation sur le plan local.

Ensuite et cela surtout depuis l'année dernière, parce que, de plus en plus les problèmes se posent au niveau national.

Les hausses de loyers, etc, ne sont plus comme par le passé limitées à certains CROUS, à certaines régions.

Aujourd'hui ce sont tous les CROUS en même temps qui connaissent les mêmes difficultés financières, la subvention de l'état stagne, les charges augmentent.

Et les hausses se produisent toutes dans le même temps ou à bref intervalle.

C'est dire qu'aujourd'hui et plus que jamais une riposte et une réflexion nationales sont nécessaires.

C'est pourquoi nous avons toujours été partisans de l'adhésion à la FRUF, organisation nationale des résidents.

P. 16

LA MNEF (mutuelle nationale des étudiants)

Seule société mutualiste des étudiants

En ce début d'année universitaire se pose le problème de la gestion de la sécurité sociale étudiante.

En effet celle-ci est à l'heure actuelle la proie des appétits de groupes privés qui se lancent dans la prospection du monde étudiant.

Ces groupes en essayant de s'infiltrer dans le monde universitaire tentent de tirer le maximum de bénéfices sur le dos de l'assuré qui est l'étudiant.

Certes la couverture proposée par ces groupes privés peut apparaître très alléchante, allécher le client telle est leur démarche en employant les mêmes stratégies que le marketing: slogans publicitaires, méthodes de racolage, prenant l'appellation de mutuelle bien que cette opération ait avant tout un but lucratif.

LES AVANTAGES OFFERTS PAR LA MNEF.

C'est la seule véritable mutuelle proposée dans le monde universitaire, elle a la charge de gérer de façon non lucrative la sécurité sociale étudiante.

--seul régime de sécurité sociale depuis les ordonnances de 1967 qui soit géré par les intéressés;

--et même la seule structure universitaire qui soit entièrement gérée par les étudiants.

Elle vous assure un complément des prestations de sécurité sociale de 10 %.

De plus lors de frais importants vous pouvez faire appel au fonds mutualiste. La couverture ainsi offerte est correcte: il faut rappeler que par exemple lors d'une intervention chirurgicale la sécurité sociale vous prend directement en charge à 100 %.

-La section toulousaine de la MNEF assure une animation du secteur social étudiant, elle ouvre des logements aux étudiants mariés, des consultations de planning familial qui fonctionnent depuis plus d'un an.

-Dans le cadre de la mutualité française, les cliniques mutualistes sont ouvertes aux adhérents de la MNEF (soins dentaires, optiques et acoustiques) Ainsi les étudiants peuvent bénéficier de fournitures 20 à 30 % moins chères notamment sur les lunettes et les prothèses.

-Enfin ils bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile à l'intérieur des locaux universitaires et même à l'extérieur (trajet, sports...), elle s'étend à eux et à leurs ayants droit.

La différence essentielle entre la MNEF et les groupes d'assurance privés réside dans le fait qu'ils pratiquent des tarifs discriminatoires selon le taux de couverture pratiqué; ces pseudo mutuelles veulent prospecter le milieu étudiant pour liquider la MNEF et rentabiliser ainsi ce secteur social, d'autant que leurs tarifs connaissent une progression rapide; en un an ils sont passés de 80 à 100 francs et déjà à Paris ils s'élèvent à 120 francs.

P18

C'est la porte ouverte à la privatisation du secteur public de la santé car l'instauration de ces groupes d'assurance ne doit pas simplement apparaître comme une concurrence au niveau des tarifs et des avantages offerts.

Vous obtiendrez de plus amples informations dans chaque fac aux permanences de la MNEF ou bien en vous rendant à la section MNEF qui siège 32bis, avenue Honoré Serres.

MANGEZ AU

" CLOS NORMAND "

seul restau-U géré par et pour
les étudiants.

on y mange mieux
dans une meilleure ambiance

(situé face au
restau-U des Lois)

RENÉ MAURICE secrétaire général
de l'UN-E-F.CHAPOU INFORMATIONS :

René Maurice, quels sont les problèmes qui vont se poser aux étudiants cette année ?

RENE MAURICE :

Le point de vue de l'Union Nationale des Etudiants de France sur la situation à la rentrée, il concerne à la fois les étudiants qui tentent pour la 1ere fois, donc les anciens lycéens, qui eux vont connaître pour la 1ere fois le DEUG, en voyant bien que pour eux, la première difficulté va être de s'habituer à l'université, d'obtenir les renseignements qu'ils veulent concernant leur cycle universitaire mais également concernant toute la vie du campus... Concernant les DEUG, je crois qu'on connaît la position de l'UNEF sur la nocivité de ce diplôme....

La mise en place des DEUG s'accompagne de stages de formation préliminaire dans le cadre de la première année, qui, pour de nombreux étudiants signifiera la mise en échec de la voie universitaire qu'ils avaient choisie....

Des stages d'orientation seront effectués en première année du DEUG sous le contrôle d'un jury d'IUT qui auront pour principale fonction de déterminer si les étudiants sont ou ne sont pas aptes à entrer en IUT et dans la mesure où le gouvernement se plaint de ce que les effectifs en IUT ne sont pas entièrement attribués conformément au VIé plan il va donc y avoir cette année une

P 20

orientation autoritaire de dizaine de milliers d'étudiants qui voulaient faire des études de Lettres, Sciences, Droit ou Economie. C'est donc déjà la première difficulté à laquelle ils vont être confrontés.

La deuxième difficulté à laquelle ils vont être confrontés c'est bien évidemment la difficulté de la vie quotidienne à l'université c'est à dire tout ce qui concerne leur vie sociale que ce soit les différentes hausses propres au coût de la vie en général que connaissent déjà leur famille ou les hausses particulières de la vie étudiante comme par exemple les récentes hausses des loyers, les hausses de restauration, certaines hausses particulières qu'ils rencontreront dans le cas des droits d'inscription en faculté puisque cette année il y a la licence pour un certain nombre d'universités d'augmenter leurs droits d'inscription....

Les dernières difficultés qu'ils rencontreront sont les difficultés de leur vie étudiante en tant que telle c'est à dire les difficultés concernant les bibliothèques, les places dans les travaux pratiques, dans les cours. Voilà donc les difficultés que rencontreront les étudiants de première année.

Pour les étudiants qui sont déjà à l'université s'ajouteront bien évidemment les difficultés du type des étudiants qui doivent actuellement s'orienter des anciens diplômes DUEL et DUES sur les diplômes actuels et donc le DEUG.

La deuxième chose c'est qu'il y a des difficultés propres aux étudiants notamment de deuxième année qui rencontrent des difficultés dans le cadre de leurs examens qui sont extrêmement importantes; je n'aurai qu'un exemple, on assiste actuellement pour la première fois à une revendication massive que l'UNEF prendra en charge, qui consiste à obtenir du gouvernement qu'il accepte que les étudiants qui sont reçus à leur examen (ont la moyenne) soient admis dans l'année supérieure, on a des problèmes importants en médecine avec le numerus clausus mais ce problème se pose en I.U.T, éducation physique et grandes écoles....

CHAPOU INFORMATIONS :

Que propose l'UNEF en riposte à cette situation ?

RENE MAURICE :

Concernant proprement dit l'activité de l'UNEF nous pensons qu'immédiatement, sans attendre d'avoir des acquis par les luttes il est du rôle du syndicat étudiant d'aider les étudiants à se défendre dans leur vie quotidienne et à l'améliorer; c'est ce qui a amené notre bureau national à décider la mise en application de services destinés à aider les étudiants que ce soit pour chercher un emploi, un logement, pour animer la vie culturelle du campus, pour leur permettre de partir en vacances, que ce soit de les aider dans le cadre de leur vie universitaire par des photocopies ou la prise en charge par les coopératives de l'ensemble de leurs problèmes matériels....

Par ailleurs d'ores et déjà l'UNEF a engagé des luttes importantes notamment en médecine à Paris et nous comptons bien généraliser les luttes de médecine à l'ensemble de la France.

CHAPOU INFORMATIONS :

Est ce que l'UNEF a défini des actions communes avec la FRUF ? Est ce que tu penses que les luttes qui seront menées cette année déboucheront sur des acquis importants ?

RENE MAURICE :

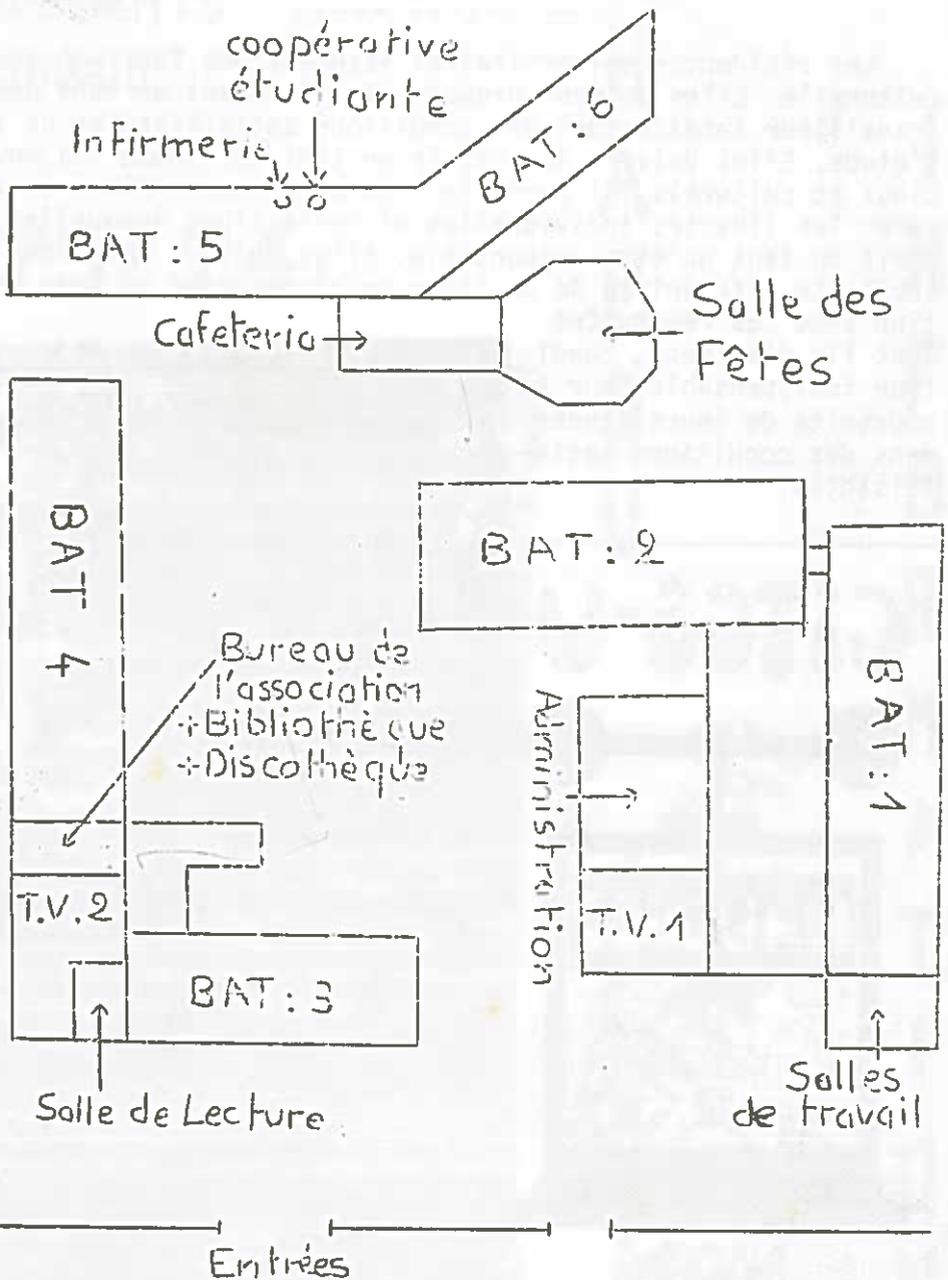
Concernant les rapports que nous avons avec nos camarades de la FRUF et les axes de lutte définis, bien évidemment, nous n'avons pas encore défini de plateforme nationale.. nous devons avoir une rencontre entre nos deux bureaux nationaux dans laquelle nous allons mettre en place des structures de riposte permettant que chaque problème posé à la fois aux étudiants et aux résidents puisse être réglé en commun et notamment permettre que l'ensemble des forces représentées actuellement au plan syndical puisse contraindre le gouvernement à reculer.

Un exemple immédiat, il y a actuellement dans les cités universitaires parisiennes notamment à Bures sur Yvette, près de la faculté d'Orsay une grève avec occupation qui est menée en commun par l'UNEF et la FRUF concernant le vice de drap que l'administration veut supprimer.

Ce n'est qu'un exemple des luttes communes qui vont se dérouler contre les hausses de loyers, de R.U, sur le problème des transports.

Nous allons sans doute vers des actions communes de grande ampleur qui aboutiront très rapidement au plan national à contraindre le gouvernement à répondre aux revendications des étudiants.

PLAN DE LA CITÉ



— PREAMBULE DE LA CHARTE DE VIE COLLECTIVE —
adoptée par le Ve Congrès National de la FRUF.

Les résidences universitaires assument une fonction sociale et culturelle. Elles doivent proposer à l'étudiant en tant que jeune travailleur intellectuel des conditions satisfaisantes de vie et d'étude. Elles doivent lui offrir en tant que jeune les moyens sociaux et culturels lui permettant de s'épanouir. Elles doivent assurer les libertés individuelles et collectives auxquelles il a droit en tant qu'être responsable. Elles doivent permettre aux étudiants défavorisés de se loger correctement à un prix en relation avec les ressources dont ils disposent, condition indispensable pour la poursuite de leurs études dans des conditions satisfaisantes.

CITES-U



NON

aux hausses de loyers

